CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E42445** **VALABLE JUSQU'AU** **15/11/2027**

ÉDITÉ LE **18/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/09/2026
Capital : 37 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRÉTEIL

Siret : **302 387 931 00041**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 2100078
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 148 370 965
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 148 370 965
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **ETABLISSEMENTS THOISON**

4 RUE DU STADE
94260 FRESNES

Téléphone : 01 45 12 00 82 **Fax :** 01 56 70 09 65
Portable : 0608807276

Site Internet : https://www.groupebml.fr
E-mail : aothoison@groupebml.fr

Responsabilité légale :
GROUPE BML EXPANSION (833 912 769)

Effectif moyen : 35 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/10/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	10/10/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	17/11/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/11/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	16/11/2021
o Ventilation mécanique	16/11/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	17/11/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/11/2026 14:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.